

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Laybach, samedi 7 décembre 1811.

AVIS. MM. les Souscripteurs dont l'abonnement est fini au premier octobre, sont priés de le faire renouveler pour ne pas éprouver de retards.

L'abonnement pour le Télégraphe Officiel est de 20 francs par année et de dix francs par semestre, franc de port.

Les avis, annonces et affiches, se payent trois francs en une langue, cinq francs en deux langues et six francs en trois.

S'adresser à la direction du Télégraphe N. 180 à Laybach.

EXTERIEUR.

ANGLETERRE.

Londres, 7 novembre. C'est avec bien du chagrin que nous apprenons que le dernier convoi revenant de la Baltique a souffert considérablement par l'effet des derniers coups de vent. On dit que plusieurs bâtimens ont sombré en vue des côtes du Jutland, et quelques autres ont été jetés dans les havres au nord de l'Ecosse, où ils sont arrivés dans la plus grande détresse. Lorsque cette flotte a quitté la Baltique, un grand nombre de bâtimens étoient employés à Pétersbourg et à Stralsund à charger des cargaisons de divers objets destinés pour la flotte française ; ces bâtimens doivent se rendre à Lubeck.

Douvres, 4 novembre. Les corsaires, dont je vous ai parlé hier, ont continué à croiser devant cette rade jusqu'à la nuit ; vers les sept heures, ils attaquèrent un gros bâtiment marchand venant des Indes-Occidentales, à la hauteur de North-Foreland ; après un engagement d'environ vingt minutes, pendant lequel ces corsaires firent un feu continu de mousqueterie, ce bâtiment amena son pavillon. (Moniteur.)

Extrait d'une lettre d'un gentleman, écrite à un de ses amis dans cette ville, et datée de Saguirra, le 9 septembre.

« Il y a eu ici de grandes convulsions depuis que l'indépendance a été déclarée. Les amis du gouvernement espagnol se sont levés, le même jour, à Valencia et à Caraccas ; dans la dernière de ces villes, ils s'emparèrent du quartier des vétérans. Mais les citoyens ayant couru aux armes, et les ayant attaqués, ils furent obligés de se rendre ; quelques-uns ont été exécutés, et dans le nombre un individu qui offroit une somme d'argent immense pour racheter sa vie. A Valencia les choses ont été plus sérieuses ; le nombre des Européens dans cette ville les mettent en état d'opposer à leurs ennemis des forces plus considérables, le général Miranda a marché avec 5000 hommes pour les soumettre ; les Européens opposèrent une longue résistance ; ils perdirent de 5 à 600 hommes, et les habitans de Caraccas à-peu-près autant. Mais Valencia

a fini par être prise d'assaut, et elle a été brûlée ou détruite : le butin qu'on y a fait est immense. »

De 15. Il est vraisemblable que l'événement dont nous avons parlé comme devant se passer en Sicile, a déjà eu lieu dans le moment actuel. La nature des dépêches apportées par le Scout n'a pas transpiré ; mais on assure que toute l'île de Sicile est en insurrection. On voyoit par tout affichés ces mots, Rien que les Anglais, ou point d'Anglais! (1)

(1) Ce qui se passe entre l'Angleterre et le gouvernement de Sicile, c'est la fable du loup et de l'agneau. Toute discussion sur ce sujet deviendrait donc puérite. La France n'a jamais eu de plus grande ennemie que la cour du roi Ferdinand.

L'Angleterre n'en a jamais en qui lui ait été plus constamment et plus aveuglément attachée. Le prince qui règne en Sicile a perdu un royaume pour avoir été fidèle à son alliance avec l'Angleterre.

Les Anglais sont détestés en Sicile. Le caractère anglais ne sympathise pas avec celui d'aucun peuple. Langue, religion, mœurs, tout est ici en opposition. Si les Anglais chassent le roi Ferdinand de la Sicile, ils font une chose extrêmement agréable à la France, et une chose contraire à leur vraie politique. Occuper des petits postes et jamais de grands pays, voilà ce que leur intérêt bien entendu leur commande impérieusement. Oublier ce principe, c'est agrandir le gouffre déjà entr'ouvert sous les Iles Britanniques.

Quinze mille hommes que l'Angleterre a aujourd'hui en Sicile, joints à vingt mille Siciliens, forment une force de trente-cinq mille hommes. Lorsque l'Angleterre sera maîtresse de la Sicile, ses quinze mille hommes ne suffiront pas pour la police du pays. Elle n'en retirera aucune ressource. La Sicile lui coûtera beaucoup. L'administration anglaise est la plus coûteuse et la pire de toutes les administrations. Le climat, les assassinats, les pertes journalières viendront miner encore la population de l'Angleterre ; et les dépenses que les Anglais feront en Sicile seront une nouvelle source de dépréciation de leur charge.

Les six maximes suivantes, extraites des écrits officiels anglais, doivent être lues ; relues et méditées par tous les rois.

Première Maxime. — « Notre traité de défense avec le roi de Sicile n'est pas un pacte avec un individu, mais avec un fonctionnaire public, revêtu du caractère royal avec le premier magistrat de la Sicile. »

Deuxième. — « Le roi de Sicile, levant des taxes et suspendant les lois à son gré, n'est plus le même roi avec lequel nous avons contracté. »

TURQUIE.

Constantinople, 10 octobre. Le 29 du mois dernier, cette malheureuse ville a été encore témoin d'un violent incendie. Une partie de la capitale entre Fénar et Balata du côté de Psamatie a été réduite en cendres. (Moniteur.)

BAVIÈRE.

Munich, 9 novembre. Nous voyons passer ici tous les jours plusieurs chariots chargés de sucre, café et autres denrées coloniales, qui viennent de Magdebourg et sont destinées pour le royaume d'Italie. De Nuremberg elles prennent la route du cercle de l'Inn, pour se rendre à Botzen, où on les décharge pour les faire passer ensuite à leur destination ultérieure. (Moniteur.)

HONGRIE.

Bade, 7 novembre. La diète hongroise a tenu le 3, à Presbourg, sa vingt-deuxième séance. Des lettres de Belgrade annoncent que le corps d'armée turc de la Bosnie a effectué le passage de la Drina près de Zornik. Le gouvernement a aussitôt envoyé à une partie des troupes serviennes, postées à Déligrad, l'ordre de se porter à marches forcées vers la Drina. Czerny-Georges étoit aussi sur le point de partir de Belgrade pour aller attaquer les turcs. La forteresse serviennne de Schabatz, menacée d'un siège, a été mise en bon état de défense. On ne connoît pas exactement la force de l'armée de Bosnie; mais l'opinion générale est qu'elle ne passe pas 20,000 hommes. Selon d'autres nouvelles, ce n'est que l'avant-garde turque qui a passé la Drina, et le corps d'armée principal, com-

Troisième. — " Nous ne sommes tenus à rien envers cet usurpateur. "

Quatrième. — " Le gouvernement usurpateur et anti-social de la Sicile est hostile; il faut le considérer comme jacobin dans sa nature. "

Cinquième. — " La justice de la nation britannique n'exige-t-elle pas qu'un gouvernement qui professe publiquement le jacobinisme soit privé du pouvoir de faire du mal? "

Sixième. — " La nation qui fournit les moyens de défense à un pays est le propriétaire politique de ce pays. Nous sommes les propriétaires de la Jamaïque, parce que nous la défendons. N'avons-nous pas le droit, par conséquent, de nous considérer comme les propriétaires de la Sicile? "

Il seroit curieux de faire un recueil des sentences de la politique anglaise. Aux six maximes que nous venons de copier, il faudroit en joindre douze mises en avant lors des affaires atroces de Copenhague, deux, lors du guet-à-pens des quatre frégates espagnoles; enfin une vingtaine sur la législation suivie avec les neutres et avec l'Amérique. On pourroit réunir ainsi une soixantaine de maximes d'Etat, qui seroient un monument de l'esprit de justice, d'équité et de morale du gouvernement anglais. (Moniteur.)

mandé par le pacha même de Bosnie, doit la suivre immédiatement.

Dans ce même temps l'agent russe a communiqué au sénat servien les nouvelles des succès des russes sur le Danube. D'après ces rapports, le grand-visir se trouve bloqué sur la rive gauche de ce fleuve, et dans la place de Rudschuck avec 30 à 36,000 hommes, et ses ponts de communication entre cette forteresse et la rive gauche (où Slobodse est situé), sont très-menacés. Il avoit appelé quelques mille hommes de la rive gauche à Rudschuck pour chasser le général Markow avec ces troupes, et la garnison des casernes de la forteresse: mais le corps de Markow s'y étoit déjà fortifié, et avoit occupé l'ancien camp retranché des turcs. (Journ. de Paris.)

AUTRICHE.

Vienne, 6 novembre. L'Empereur a rendu un décret favorable aux créanciers de l'Etat, concernant le remboursement des dettes contractées au mois d'octobre 1805. La publication de ce décret a eu un effet favorable sur le cours de change. Le numéraire est moins rare, et l'on a coté aujourd'hui le cours sur Augsbourg à 222; on a même fait des affaires à 219. (Moniteur.)

Du 20. S. E. M. le Comte Otto ambassadeur de France à notre cour, a donné une grande fête à M. le prince de Schevaryenberg qui de retour de la Bohême, va se rendre à Paris sous peu de jours. (Journ. de Vienne.)

ROYAUME D'ITALIE.

Milan, 12 novembre. On fait beaucoup d'affaires dans les manufactures et dans le commerce de change à Milan: il en résulte une grande aisance. (Journ. de Paris.)

Bologne, 10 novembre. Jusqu'à ce jour, les aéronautes les plus habiles ont fait des efforts inutiles pour se diriger dans les airs. M. Antonio Marcheselis vient d'annoncer ici qu'il a trouvé le moyen de voyager dans les airs à l'aide de deux ailes. Ce procédé n'est pas nouveau: on sait qu'il a déjà été plusieurs fois très-malheureusement employé; mais ces exemples n'effraient point notre mécanicien. Il a déjà fait à Lugo une expérience de sa machine; il va la renouveler, et annonce que lors de sa nouvelle tentative, il sera assez maître de ses mouvemens pour s'élever avec lenteur, afin que tous les spectateurs puissent le suivre de l'œil, et juger de l'effet et des moyens de son mécanisme. (Moniteur.)

INTERIEUR.

EMPIRE FRANÇAIS.

Commercy, 10 novembre. Un pauvre manœuvre de la commune de Pretz, arrondissement de Bar-sur-Ornain, reusant il y a quelque jours dans un jardin, y a trouvé un pot vernissé qui contenoit 204 pièces d'or. Nous en avons une en ce moment sous les yeux: son module est de trois centimètres; cependant elle ne pèse que trois grammes huit décigrammes (un gros). L'or en est très-pur, et ses empreintes sont bien conservées. On lit d'un côté en caractère gothiques, autour de l'écu de France: *Karulus Dei gratia Francorum Rex*. La légende du revers, dont le champ offre

une croix formée par des fleurs de lis, est le monogramme *Christus*, placé entre chacun de ce mots : *Vincit, regnat, imperat*. Point de millésime ni de tête; par conséquent, difficulté de savoir auquel des neuf rois de France qui s'appellent *Charles* on doit attribuer cette pièce. Après avoir soumis le caractère des légendes à un examen paléographique nous avons cru y reconnaître l'écriture des inscriptions du quatorzième siècle; en conséquence, elle doit appartenir aux règnes soit de Charles IV, soit de Charles V, soit de Charles VI, surtout à ce dernier, qui fut si malheureux.

(*Journ. de l'Empire*)

V A R I E T E S.

Notice historique sur la marine française.

Au moment où la main puissante de S. M. l'Empereur et Roi, relève la marine française, dont les hauts faits ont été célébrés dans l'histoire; au moment où la Grande Nation va se ressaisir du trident de Neptune, quelques notices historiques, en retraçant les jours de gloire de la marine française, en rappelleront le souvenir et pourront exciter un nouvel intérêt.

Depuis l'Elbe jusqu'à Bayonne sur les côtes de Provence, sur celles d'Italie et d'Illyrie, il n'y a pas de famille qui n'ait compté dans son sein quelque navigateur hardi, quelque marin infatigable. A peine le canon retentit il pour la première fois dans les batailles navales, que l'ardeur des marins français se fit remarquer. Depuis la défaite du Comte Arondel-anglais, qui avoit pillé une flotte marchande pour la désarmer, sous le règne de Charles VI, jusques vers celui de la reine Elisabeth, la marine française resta supérieure à celle de l'Angleterre. Charles VII fit équiper une flotte qui porta 4000 soldats, et qui, sous les ordres de Pierre de Buré, sénéchal de Normandie, ravagea les côtes du Comté de Kent en Angleterre. Charles VIII employa dans les guerres de Naples une flotte de 77 bâtimens armés. Sous Louis XII, le seigneur de Ravestein, Gouverneur de Gênes, commanda une flotte de seize gros vaisseaux, portant 200 pièces d'artillerie. Ce fut sous le règne de François 1^{er} qu'on imagina pour la première fois, de percer les sabords pour les canons, qui jusqua-lors avoient été placés sur le tillac. Les amiraux de ce prince, parmi lesquels on distingue d'Ambault et le baron de la Garde, firent des descentes en Angleterre.

Les guerres civiles de la France, et la sagesse de la reine Elisabeth, changèrent la face des affaires. La pêche aux morues et aux baleines, ainsi que les voyages d'Afrique et d'Archangel, donnèrent à l'Angleterre des marins intrépides et expérimentés. La dispersion de l'invincible Armad (ou Armadille que l'Espagne entretient aux Indes pour empêcher les étrangers de commercer dans ses possessions ennorgueillit les Anglais ou point d'annoncer aussitôt leurs prétentions à la souveraineté des mers; Ils ne jouirent pas long-temps de leur supériorité. Les Hollandais la leur disputèrent pendant la première moitié du dix-septième siècle.

Les Français ressentoient vivement la honte de ne pas

avoir une marine; la décadence étoit en effet extrême: quatre galères du grand duc de Toscane bloquèrent toute la France méridionale, tandis que les vaisseaux anglais obligeoient l'escadre française qui conduisoit en Angleterre les Ambassadeurs de Henri IV, à baisser le pavillon en signe de soumission. Mais à peine les guerres civiles furent-elles assoupies que Richelieu dirigea toutes les pensées de la nation vers la marine: Des compagnies de commerce sont créées; le Canada et les Indes occidentales revoient le pavillon français, des fonderies de canon sont établies; on ouvre des écoles hydrographiques; le port de Brest, naguères l'azile de quelques pêcheurs, devient le rendez-vous d'une flotte dans laquelle les Anglais et les Hollandais mêmes admiroient le beau vaisseau de la *Couronne*, armé de 72 canons. La minorité de Louis XIV vit disparaître les créations de Richelieu, mais non pas le génie naval des Français. Dans l'espace de trente ans, de 1661 à 1692, la marine française fut portée au niveau de celle de l'Angleterre et de la Hollande. En 1692, le Roi possédoit 110 vaisseaux de ligne et 690 frégates, flutes, etc., sans compter 55 galères armées de 220 canons et montées par 15 à 16 mille hommes. Le code maritime de 1681 devenoit le modèle des lois nouvelles anglaises. La malheureuse journée de la Hougue ne put détruire une marine fondée sur des bases aussi solides. Les immortels exploits de Duguay-Trouin firent trembler les Anglais, malgré leur immense supériorité en nombre; mais l'insouciance politique du régent et du cardinal Fleury furent les véritables causes de la décadence de la marine française dans la première moitié du dix-huitième siècle; il ne fallut ensuite ni des Richelieu, ni des Colbert, pour la ressusciter avec éclat: des ministres d'une habileté ordinaire surent la ramener à un degré de puissance très-respectable sous Louis XVI. La France comptoit avant la révolution, 81 vaisseaux de ligne, 69 frégates et 141 autres bâtimens, le tout monté de 14,000 canons et monté par 70,000 marins. Aussi la guerre d'Amérique, si riche en traits d'héroïsme, se seroit terminée par l'anéantissement de la puissance maritime anglaise si un grand homme eut guidé les destinées de la France.

L'Histoire a donc prouvé que la marine française ne sauroit être anéantie et que la France ne doit jamais désespérer de ses droits maritimes. Il lui reste la bravoure, les lumières, les ressources matérielles; et pour les utiliser, le génie du Grand Homme qui la gouverne, et qui lui assurera sur l'empire des mers, le même rang qu'elle occupe dans le Continent.

MOYEN De conserver les légumes et les oignons de fleurs.

« Sur un tertre ou plateau circulaire, élevé d'environ deux décimètres au-dessus du niveau du terrain, on établit un lit de feuilles mortes d'un tiers de mètre environ d'épaisseur: on le couvre des légumes que l'on veut conserver, en mettant les racines en haut, et l'on range ces légumes par couches décroissantes, de manière à en former un cône. On revêt ce cône d'une chemise d'autres feuilles d'environ quatre décimètres d'épaisseur: et pour les con-

tenir, on entoure la pyramide de branches renversées, de broussailles, de genets, d'épines, que l'on fixe çà-et-là avec des gazons, des mottes de terre, etc. Ces amas ainsi consolidés résistent aux vents, et conservent parfaitement, et mieux que la paille ou le sable, le dépôt qui leur est confié. »

Les autres avantages de ce procédé, sont de ménager la paille qu'on perd à ce même usage; de faire recueillir dans les feuilles un excellent engrais, qui retourne à la terre après la consommation des légumes.

Les oignons de fleurs, conservés de la même manière, sont de meilleure garde, et plus à l'abri des insectes que quand on les dépose sur le fumier.

Cette méthode, recommandée par M. le sénateur comte François de Neufchâteau, qui s'occupe constamment de l'amélioration de toutes les parties de l'agriculture avec autant de zèle que de connaissances, n'est point d'ailleurs inconnu en France. Elle y est pratiquée par plusieurs membres de la Société d'agriculture de Paris, tels que MM. Raudrillard, Vilmorin, Féburler, et par M. François de Neufchâteau lui-même, et il pense avec raison que sa publication qui vient en ce moment en tems opportun, pourra être utile à différentes personnes, principalement à celles qui s'occupent de l'approvisionnement de Paris en fruits et légumes, et qui par ce procédé pourront envoyer aux marchés après l'hiver des denrées saines, fraîches, et d'un bien meilleur débit que celles qui ont subi l'action de la gelée et en sont très-altérées, si elles ne sont tout-à-fait perdues.

ADMINISTRATION DES DOMAINES.

Location des impôts sur le Vin et la viande de la Ville de Laybach.

Il sera procédé le 16 décembre courant à 10 heures du matin devant Monsieur l'Intendant de la Carniole, à l'adjudication des impôts sur le Vin et la Viande qui sont perçus au profit du Domaine dans la banlieue de la Ville de Laybach.

L'adjudication aura lieu pour un an, à partir du 1.er janvier 1812.

L'adjudicataire sera tenu à caution, laquelle devra être fournie en biens immeubles au moment même de l'adjudication.

Les amateurs pourront prendre connaissance du cahier des charges au secrétariat de l'Intendance ainsi qu'au Bureau des Domaines de Laybach.

Laybach, 7 décembre 1811.

Le Vérificateur des Domaines,

PELZER.

A V I S.

Le sieur Vertenpréer, Percepteur à Gemund, et le sieur Ideuchey, Percepteur à Zamabor, coupables d'exac-

tion envers les contribuables, ont été, sur la proposition de M. l'Intendant Général des finances, destitués par arrêté de Son Exc. le Gouverneur Général.

Laybach, 4 décembre 1812.

A V I S.

MM. les abonnés qui sont encore redevables de toute ou partie de leurs abonnemens de la présente année 1811, sont instamment priés d'en remettre le montant aux directeurs des postes du lieu ou de l'arrondissement de leur résidence, ou de le faire parvenir au directeur du *Télégraphe*, par toute autre voie sûre, avec le prix de 1.er semestre.

MM. les abonnés qui ne doivent rien sur l'exercice courant, sont prévenus d'adresser à la Direction, leur abonnement des six premiers mois de 1812 au lieu du trimestre. L'adoption de ce mode de paiement est plus convenable sous le double rapport de leur éviter des déplacements, de simplifier les envois des directeurs des postes et d'assurer le recouvrement des avances à faire; la modicité de prix n'a point paru un obstacle.

Les personnes qui desireroient avoir le *Télégraphe Officiel* au texte Italien, sont invitées, à faire connaître de suite leur intention au directeur qui d'après les demandes qui lui seront adressées, pourra se convaincre si les nouveaux frais qui seront le résultat de ce surcroit de dépense seront couverts.

A V V I S O .

Li Signori associati ch' ancor devono tutto od in parte il loro abbonamento del spirante anno 1811, sono pregati di rimetterne l'importo al Signor Direttore della posta del luogo di loro residenza, o di farlo pervenire al Direttore del *Telegrafo* per qualunque altra via sicura con l'importo del primo semestre p. v.

Quelli de' Signori associati che nulla devono per l'esercizio del corrente anno, sono avvertiti di far pervenire alla direzione il loro abbonamento delli sei primi mesi del 1812; un tale modo di pagamento riesce più conveniente, mentre con ciò si evitano ai Direttori delle poste le tante spedizioni, e gli avanzi da farsi dalla Direzione vengono assicurati; la mediocrità del prezzo non presagisce ostacoli.

Le persone che bramassero avere il *Telegrafo Officiale* nel testo Italiano, sono invitate di far subito consapevole della loro intenzione il Direttore, il quale dietro il numero delle richieste che gli verranno fatte potrà verificare se il risultato delle spese per tal lavoro saranno confacenti.

LOTERIE IMPÉRIALE D' ILLYRIE.

Tirage du 4 décembre 1811.

3 - 29 - 77 - 72 - 82